

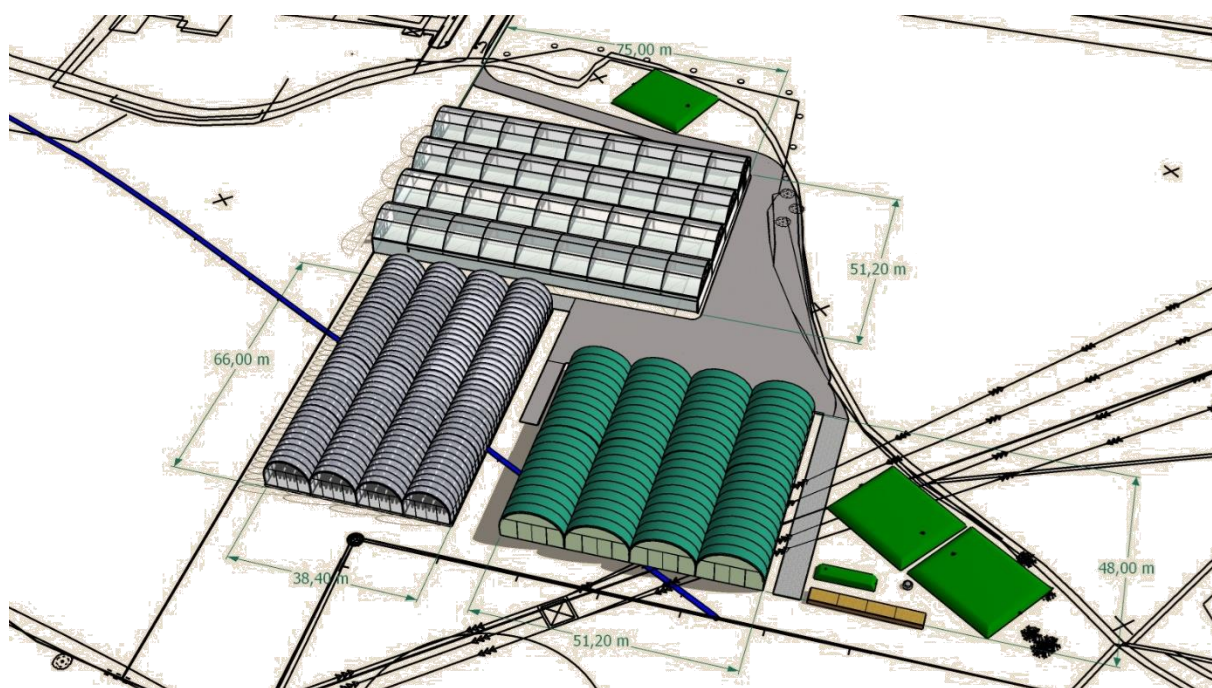
---

*Résumé non technique du projet de ferme aquaponique  
EAUZONS ! à Lescar*

---



**Eauzons!**



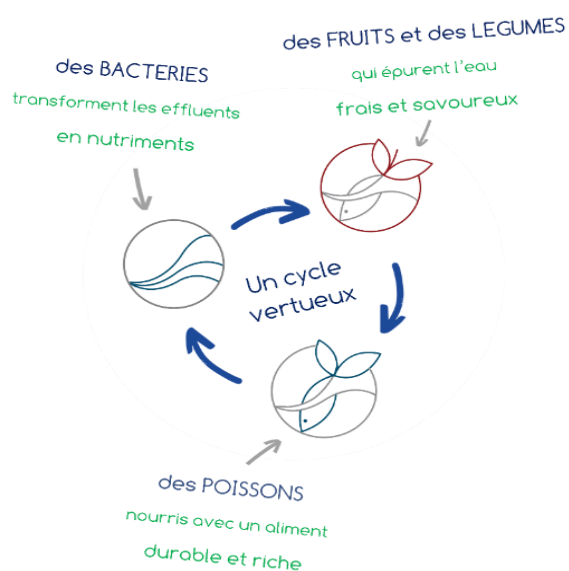
# I. Présentation de l'exploitant et du projet

La SAS EAUZONS ! a été formée en 2019, elle est composée de 12 associés avec des profils d'ingénieurs agronomes qui souhaitent porter une filière naissante en France : l'aquaponie.

L'aquaponie est un système de production agroécologique qui repose sur l'association symbiotique des poissons, des bactéries et des plantes grâce à un système vertueux de l'eau et des nutriments.

Les rejets de la ferme (Déchets végétaux et boues piscicoles) sont valorisés via un lombrifiltre pour obtenir un produit riche en minéraux et nutriments qui servira à l'amendement des boucles végétales.

Ainsi l'aquaponie permet de limiter l'apport en engrais chimique pour la production végétale et une épuration constante de l'eau d'élevage.



Un projet pilote de ferme aquaponique mené par la société EAUZONS existe depuis 2019, ce pilote présente les mêmes caractéristiques d'élevage, d'organisation et de production que le projet ici présenté, mais à échelle réduite. Le projet est implanté dans le Gers à Aux-Aussat, ce projet a atteint ses objectifs d'équilibre financier en 2022.

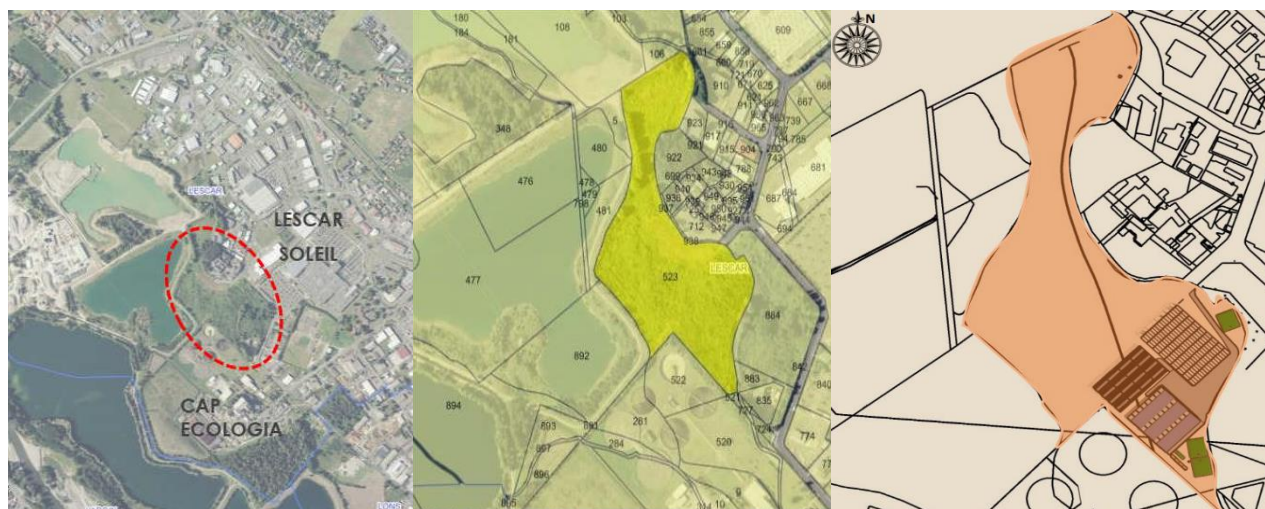
L'exploitant projette la production de trois espèces de salmonidés (Truite arc-en-ciel, saumon de fontaine et saumon de l'Adour), pour un volume total de 65 tonnes par an. La production végétale est séparée en deux serres, l'une dédiée aux salades et plantes aromatiques pour environ 45 tonnes par an, l'autre est destinée à la production de fruits et légumes (Fraises, Tomates, Aubergines et Poivrons) pour un volume total d'environ 35 tonnes par an.

Les poissons sont abattus, filetés et éventuellement fumés dans un laboratoire de transformation implanté dans le hall piscicole et technique.

La production est destinée à une vente locale avec des distributeurs partenaires des environs (la ruche qui dit oui, locavore etc..). L'exploitant mettra également à disposition des clients une boutique sur son site internet, les commandes pourront être retirées sur site pendant des périodes définies à l'avance par le porteur de projet.

## II. Implantation

Le projet s'implantera sur la zone d'activité commerciale « Lescar soleil » sur une parcelle aujourd'hui dédiée à la production intensive d'orge.

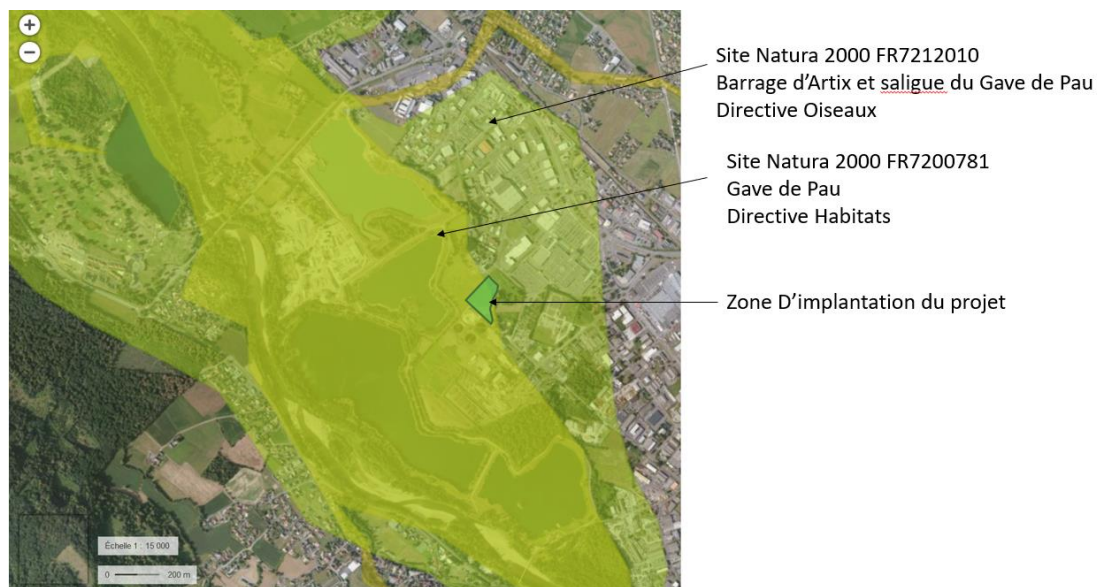


Zone d'implantation du projet

Parcelle cadastrale

Emprise du projet sur la parcelle

Le projet s'implante sur deux sites Natura 2000 :



Le site FR7212010 « Barrage d'Artix et saligue du Gave de Pau » (directive Oiseaux) protège les espèces sensibles et leurs Habitats.

Le site FR7200781 « Gave de Pau » (Directive Habitat) concerne principalement les Zones humides et désigne un ensemble d'espèces toutes inféodées au milieu aquatique. Le projet n'émettant aucun rejet et n'étant pas situé sur une zone humide, il n'aura aucun impact sur ces espèces

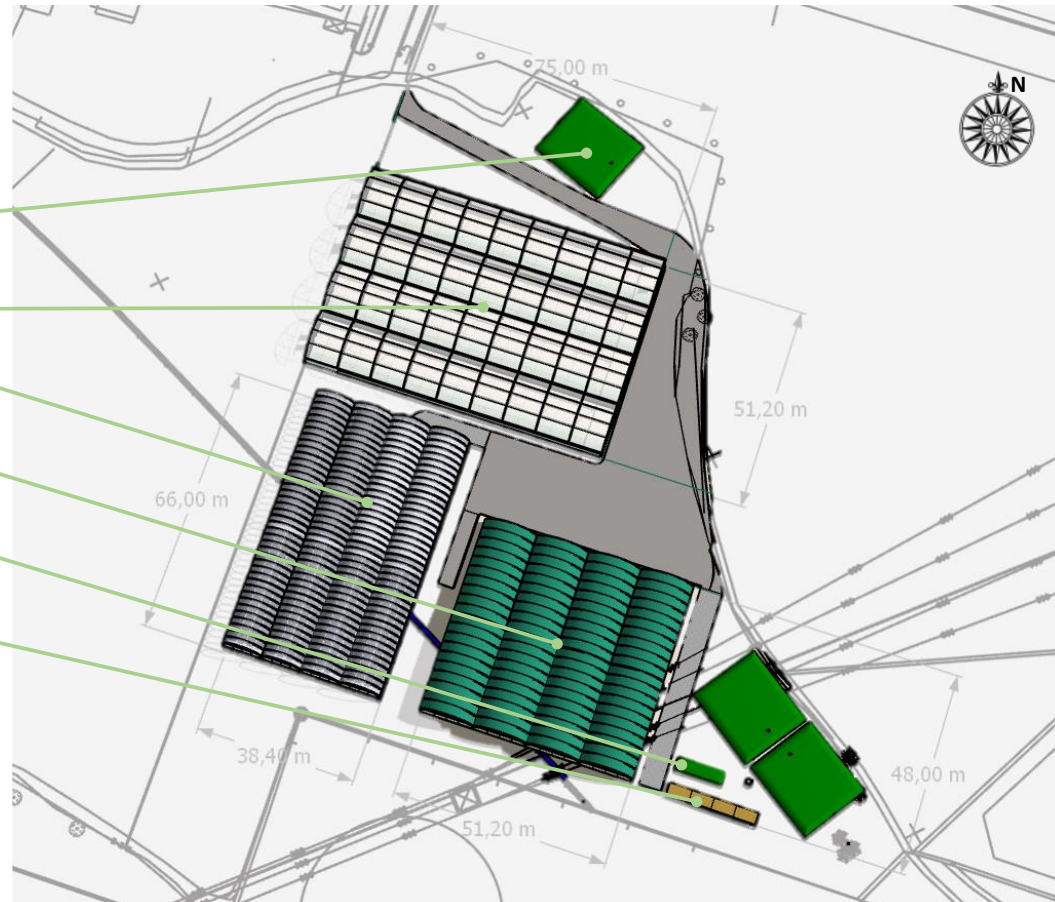


## Organisation générale du projet :

### INSTALLATIONS DU PROJET



- Citerne souple autoportante (eau de pluie, 500 m<sup>3</sup>)
- Serre plantes à fruits (3840 m<sup>2</sup>)
- Serre plantes à feuilles (2534 m<sup>2</sup>)
- 3 chapelles piscicoles (1843 m<sup>2</sup>)  
+ 1 chapelle logistique (614 m<sup>2</sup>)
- Cuve souple étanche de lombrithé (50 m<sup>3</sup>)
- Lombrifiltre (80 m<sup>2</sup>)



Le projet occupe environ 19 000 m<sup>2</sup> de terrain, 6 500 m<sup>2</sup> de serre, un hangar piscicole et technique de 2 500 m<sup>2</sup> et 2200 m<sup>2</sup> de voirie. Au total, ce seront environ 12 000 m<sup>2</sup> de terrain qui seront artificialisés.

### III. Caractéristiques de la ressource en eau :

Le système piscicole a été conçu afin de minimiser les besoins en eau de l'exploitation. Le fonctionnement en circuit fermé, la phytoépuration et la valorisation des boues par le biais du lombrifiltre, permet de réaliser jusqu'à 95% d'économies d'eau par rapport à une pisciculture classique. De plus, ce système d'élevage ne crée aucun rejet dans le milieu et limite donc fortement le risque de pollution lié à son fonctionnement.

Les besoins en eau (environ 25 000m<sup>3</sup>/an) sont assurés par un ouvrage de forage réalisé sur site. En cas de défaillance de celui-ci, l'eau de pluie récupérée via les chéneaux et stockée dans des citernes souples étanches viendra répondre aux besoins en eau du système.

Environ 450 m<sup>3</sup>/an d'eau du réseau seront affectés au laboratoire de transformation et à l'utilisation du personnel (sanitaires, cuisine etc..). Les eaux issues du laboratoire (légèrement chargées en sang et écailles de poisson) seront dirigées vers un bac à graisse avant d'être envoyées au réseau d'assainissement.

La destination et les traitements appliqués aux eaux de pluie et aux eaux sortant du laboratoire de transformation seront conformes aux recommandations du service d'assainissement de l'agglomération de Pau.

### IV. Commentaire concernant l'exploitation :

Le modèle d'élevage aquaponique ne permet pas l'utilisation de traitements lourds. Ainsi, une eau de grande qualité est maintenue tout au long du processus d'élevage afin d'éviter toute prolifération de maladie. Par ailleurs, aucun traitement antibiotique ne peut être utilisé sur les poissons, et aucun traitement chimique n'est appliqué sur les cultures végétales. Les méthodes de lutte biologique intégrée sont privilégiées en aquaponie.

Le produit utilisé pour le nettoyage des bassins est le peroxyde d'hydrogène. Les produits utilisés dans le cadre de la production végétale sont tous labellisés EAJ (Emploi autorisé au jardin) et sont donc des traitements légers, sans risque de pollution pour le milieu extérieur.